

D é c i d e :

Article 1^{er} : Au titre des déplacements de service pour l’année 2014 et à compter du 1^{er} janvier 2014, les agents dont les noms figurent dans la liste en annexe sont autorisés, pour les besoins du service, à utiliser leur véhicule personnel, aux conditions fixées par la délibération n° 66/CP du 17 novembre 2008 susvisée et sous réserve que leur véhicule soit couvert par une police d’assurance durant la période considérée.

Article 2 : Les intéressé(e)s bénéficieront en contrepartie de l’indemnité kilométrique prévue à l’article 1 de l’arrêté n° 2012-1271/GNC du 5 juin 2012 pris en application de la délibération n° 66/CP du 17 novembre 2008 relative aux indemnités représentatives de frais allouées aux agents dans le cadre de l’exercice de leur fonction.

Article 3 : La dépense sera imputable au budget de la province Nord, exercice 2014, chapitre 934, sous-fonction 2, nature 625.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Nord et notifiée aux intéressé(e)s et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Pour le président de la province Nord,
et par délégation :
La secrétaire générale,
MARIE-JOSÉE CONSIGNY GALLEGOS

Extrait de la décision n° 34/2014 du 20 janvier 2014 autorisant des agents provinciaux de la direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société dont les noms suivent, à utiliser leur véhicule personnel en vue d’effectuer au titre de 2014 des déplacements de service.

Direction	Service	Nom	Prénom	Fonction
DASSPS-NORD	CMS Kouaoua	BADJI	Banna	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Houailou	BAYLE	Nicolas	Infirmier DE
DASSPS-NOD	CMS Pouébo	BEAUDOUIN	Audrey	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Poum	BIRAULT	Yoann	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Ponérihoun	BOURIT	Pierre	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Canala	BRUNEAU née BAKONOU KASSA	Arlette	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Touho	CHENU	Caroline	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Kouaoua	COLETTE	Cécile	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Ouégoa	COURTHAUDON	Guillaume	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Ponérihoun	DUPREY	Nadège	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Poum	FONTENIT née KLEMENS	Amélie	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Voh	GARET-TEURURAI	Tehani, Brigitte	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Koné	GAUMERY	Jean-Baptiste	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Hienghène	HOFMAN	Baptiste	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Koné	JACQUES	Stéphanie	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Poya-Népoui	JOLY	Lindsay	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Houailou	LE HOUEROU	Véronique	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Canala	LESIEUR	Caroline	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Ponérihoun	MARADHOUR	Christelle	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Hienghène	WAGNER	Adélaïde	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Bélep	MAIZY	Pierre, Nicolas	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Voh	MAURAN	Marie	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Poindimié	MERER née KALEMDZIEVSKI	Sandrine	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Canala	MIRAULT	Simon	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Koné	OUDARE	Mylencka	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Canala	PAILLARD	Claire	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Poya/Népoui	PIAUD	Jérôme	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Koné	POITHILY née CARLIEZ	Béatrice	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Pouébo	POMPIER	Swan, Jonathan	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Bélep	ROY	Vincent	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Poya/Népoui	SIMIN	Délicia	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Ouégoa	SIVETON	Laurie	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Hienghène	SOGHOMONIAN	Gilbert	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Koné	SOGUEL-DIT-PIQUARD	Ruth	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Houailou	SOKRI	Sabrina	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Touho	SUPLICE	Chrystel	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Voh	TIJANI née BARRE	Marie-Françoise	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Pouébo	TOKARSKI	Boris	Infirmier DE
DASSPS-NORD	CMS Touho	WADRENGES	Jessica	Infirmière DE
DASSPS-NORD	CMS Voh	ZAHN	Jean-François	Infirmier DE

Décision n° 35/2014 du 20 janvier 2014 autorisant des agents provinciaux de la direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société, à utiliser leur véhicule personnel en vue d’effectuer des déplacements de service

Le président de l’assemblée de la province Nord,
Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 66/CP du 17 novembre 2008 relative aux indemnités représentatives de frais allouées aux agents dans le cadre de leur fonction ;

Vu l’arrêté n° 2012-1271/GNC du 5 juin 2012 pris en application de la délibération n° 66/CP du 17 novembre 2008 relative aux indemnités représentatives de frais allouées aux agents dans le cadre de l’exercice de leur fonction ;

Vu la délibération n° 2013-410/APN du 19 décembre 2013 arrêtant en recettes et en dépenses le budget primitif de la province Nord, pour l’exercice 2014,

D é c i d e :

Article 1^{er} : Au titre des déplacements de service pour l’année 2014 et à compter du 1^{er} janvier 2014, les agents dont les noms figurent dans la liste en annexe sont autorisés, pour les besoins du service, à utiliser leur véhicule personnel, aux conditions fixées par la délibération n° 66/CP du 17 novembre 2008 susvisée et sous réserve que leur véhicule soit couvert par une police d’assurance durant la période considérée.

Article 2 : Les intéressé(e)s bénéficieront en contrepartie de l’indemnité kilométrique prévue à l’article 1 de l’arrêté n° 2012-1271/GNC du 5 juin 2012 pris en application de la délibération n° 66/CP du 17 novembre 2008 relative aux indemnités représentatives de frais allouées aux agents dans le cadre de l’exercice de leur fonction.

Article 3 : La dépense sera imputable au budget de la province Nord, exercice 2014, chapitre 934, sous-fonction 2, nature 625.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Nord et notifiée aux intéressé(e)s et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Pour le président de la province Nord,
et par délégation :
La secrétaire générale,
MARIE-JOSÉE CONSIGNY GALLEGOS

Extrait de la décision n° 35/2014 du 20 janvier 2014 autorisant des agents provinciaux de la direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société dont les noms suivent, à utiliser leur véhicule personnel en vue d’effectuer au titre de 2014 des déplacements de service.

Direction	Service	Nom	Prénom	Fonction
DASSPS-NORD	Centre médico-social	AURIAULT	Audrey	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	BECHADE	Quentin	Infirmier DE itinérant
DASSPS-NOD	Centre médico-social	BERGERE	Isabelle	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	BERNADAC	Aline-Marie	Infirmier DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	BLANC	Vivien	Infirmier DE itinérant
DASSPS-NORD	Centre médico-social	BOURGOIN	Magali	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	BRAMOULLE	Anaëlle	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	CHERBONNEL	Adeline	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	DENIAU	Laëtitia	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	DUROS	Tifenn	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	DUVAL	Cécile	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	GARDEUR	Thomas	Infirmier DE itinérant
DASSPS-NORD	Centre médico-social	LE MAITRE	Marie	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	LE TERRIEN	Carole	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	LECONTE	Pierre-Vincent	Infirmier DE itinérant
DASSPS-NORD	Centre médico-social	MASSELOUX	Lucie	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	MEUNIER	Clément	Infirmier DE itinérant
DASSPS-NORD	Centre médico-social	MICHELIS	Jérémy	Infirmier DE itinérant
DASSPS-NORD	Centre médico-social	NANTILLET	Guillaume	Infirmier DE itinérant
DASSPS-NORD	Centre médico-social	NOLIN	Maïlys	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	PAQUIER	Marine	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	PILON	Charlotte	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	QUILLEVERE	Audrey	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	RIAZANOFF	Kévin	Infirmier DE itinérant
DASSPS-NORD	Centre médico-social	SUAQUET	Mélody	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	THOMAS	Aurore	Infirmière DE itinérante
DASSPS-NORD	Centre médico-social	VO	Vincent	Infirmier DE itinérant